

## **Lettre du surintendant et du Conseil de l'éducation de Denver**

Chères familles,

Comme vous le savez, nous ne ménageons aucun effort pour parvenir à un accord avec le syndicat des enseignants depuis les 15 derniers mois. Nous sommes déçus par le vote en faveur de la grève et préoccupés par les perturbations que cela entraînera pour nos élèves, nos familles et notre communauté. Cependant, nous nous sommes préparés à l'éventualité d'une grève et veillons à ce que nos écoles restent des lieux d'apprentissage sûrs pour nos élèves.

Nous avons élaboré ce guide pour répondre aux questions des familles et leur fournir des informations essentielles. DPS reste déterminé à maintenir nos écoles ouvertes, à servir les repas scolaires et à faire fonctionner les autobus scolaires selon les horaires habituels.

Si vous avez d'autres questions, nous vous invitons à appeler la ligne d'assistance aux familles de DPS au 720-423-3054, du lundi au vendredi, de 7:30 à 17:30, pour parler à un membre de l'équipe Engagement des familles et des communautés. Ils peuvent vous mettre en rapport avec une personne ressource s'exprimant dans votre langue préférée, si nécessaire.

Veillez consulter les mises à jour régulières sur le site Web de notre district à l'adresse [teacherstrike.dpsk12.org](http://teacherstrike.dpsk12.org) ainsi que sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Nous vous remercions pour votre soutien et votre collaboration pour surmonter cette période difficile.

Cordialement,

**Susana Cordova**  
Surintendant

**Anne Rowe**

District 1  
Présidente du conseil

**Barbara O'Brien**

Membre extraordinaire  
Vice-président :

**Lisa Flores**

District 5  
Trésorière

**Carrie A. Olson, PhD**

District 3  
Secrétaire

## **Allegra “Happy” Haynes**

Membre extraordinaire

## **Jennifer Bacon**

District 4

## **Angela Cobián**

District 2

## **Foire aux questions**

### **Qu'est-ce qu'une grève ?**

Une grève se produit lorsque les membres d'un syndicat d'employés refusent de travailler en guise de protestation, généralement pour faire pression sur leur employeur afin qu'il réponde à leurs revendications. DPS et le syndicat local des enseignants, la DCTA (*Denver Classroom Teachers Association*), négocient régulièrement les termes des contrats de travail conclus entre les enseignants, les prestataires de services spécialisés (conseillers scolaires, psychologues, infirmiers ou orthophonistes, par exemple) et le district.

Depuis le début de 2018, DPS et la DCTA négocient l'accord [ProComp](#), le système de rémunération qui récompense les enseignants par des primes lorsqu'ils ont servi dans des écoles très pauvres ou à des postes difficiles à pourvoir. Bien que les deux parties aient consenti d'immenses efforts pour parvenir à un accord, les membres du syndicat ont décidé de ne pas accepter le contrat proposé et d'aller plutôt en grève. Par conséquent, certains éducateurs cesseront de travailler en guise de protestation jusqu'à l'obtention d'un accord avec DPS. Dans le cadre de leur mouvement, les membres du syndicat peuvent se rassembler et dresser un piquet de grève ou manifester devant les bâtiments de l'école. La sécurité sera renforcée sur place par précaution.

### **Les élèves doivent-ils aller à l'école en cas de grève ?**

Oui. Toutes nos écoles resteront ouvertes durant les heures normales. Les élèves doivent aller à l'école comme d'habitude.

### **Est-il prudent d'envoyer mon enfant à l'école ?**

Oui. Le personnel de DPS sera sur chaque campus pour s'assurer que les élèves sont en sécurité pendant la journée scolaire. Les membres de l'équipe de sécurité de DPS travaillent avec les chefs d'établissement pour faire en sorte que les bâtiments restent accessibles en cas de manifestation ou de piquet de grève.

### **L'horaire de mon école changera-t-il ?**

Non. Les heures de classe resteront les mêmes, y compris les services de garde avant et après l'école à travers le Discovery Link et son programme d'enrichissement. Les repas scolaires et le transport par autobus scolaire suivront également les horaires normaux.

### **Les élèves pourront-ils apprendre en cas de grève ?**

Oui. Un personnel DPS qualifié, y compris des enseignants invités certifiés ainsi que des administrateurs réaffectés, sera présent dans les écoles pour faire cours pendant la grève. Nous aurons des plans de cours spécifiques à chaque classe et à chaque matière afin que les enseignants invités puissent dispenser des leçons de haute qualité aux élèves. Pour des questions relatives à des préoccupations spécifiques, telles que le ratio élèves/enseignants ou la cohérence du programme, veuillez contacter votre établissement pour plus d'informations.

### **Les écoles continueront-elles à servir des repas ?**

Oui. Le service de restauration de votre école continuera de fournir tous les repas comme d'habitude.

### **Les bus scolaires continueront-ils de circuler pendant une grève ?**

Oui. Les services de transport ne changeront pas et continueront d'amener les élèves à l'école et de les ramener chez eux comme prévu.

### **Les sports et autres activités parascolaires auront-ils lieu pendant une grève ?**

Pour en savoir plus, rapprochez-vous de votre école, car les informations peuvent varier d'une école à l'autre.

### **Et si mon enfant a des besoins spéciaux ou bénéficie de services d'éducation spécialisée à l'école ?**

Nous donnons la priorité à nos élèves ayant des besoins spéciaux ; c'est pourquoi nous prenons des dispositions concernant le personnel pendant la grève. Si votre enfant suit un Programme d'éducation individualisée (IEP), un plan Section 504 ou a d'autres besoins spéciaux, votre école vous contactera pour discuter des services fournis.

## **Comment se préparer à une grève**

### **Mettre à jour ses informations**

Assurez-vous que vos informations de contact sont à jour, soit en vous connectant à [Parent Portal](#) ou en contactant le secrétariat de votre école afin que celle-ci puisse vous informer de tout changement imprévu. Votre école aura besoin de numéros de téléphone, d'e-mails et d'adresses de domicile à jour pour les parents, tuteurs et autres contacts d'urgence. **S'assurer également que votre école dispose d'une liste à jour des médicaments de votre enfant.**

## **Rester informé**

DPS fournira les informations du district les plus récentes sur notre site Web, [teacherstrike.dpsk12.org](http://teacherstrike.dpsk12.org), ainsi que sur les réseaux sociaux, par email et à travers des messages téléphoniques enregistrés à destination des familles. Nous vous encourageons à lire attentivement les communications de votre école pour obtenir les informations les plus spécifiques pour votre famille.

## **S'impliquer**

Vous pouvez faire du bénévolat dans votre école pour aider en classe ou dans la cour de récréation. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le secrétariat de votre école ou appeler la ligne d'assistance aux familles au 720-423-3054.

## **Comment parler d'une grève à ses enfants**

Si les enseignants sont en grève, prenez le temps de discuter avec vos enfants de la situation, car cette expérience peut être source de confusion pour eux. Pour vous aider à avoir ces conversations importantes, nous avons rassemblé quelques conseils utiles. Les enfants peuvent être confus ou inquiets. Veillez à discuter avec eux et à écouter leurs préoccupations.

Expliquez-leur ce qu'est une grève (voir page 2), en précisant qu'elle est temporaire et que leurs enseignants reprendront le travail à la fin de la grève.

Encouragez vos enfants à continuer de se concentrer sur leurs études.

### **Conseils pour les discussions avec les élèves des classes élémentaires :**

Lorsque vous parlez avec de jeunes enfants, simplifiez les explications. Rassurez vos enfants en leur disant qu'ils n'ont rien fait de mal et que les adultes ont parfois des désaccords et qu'ils doivent travailler ensemble pour résoudre leurs problèmes.

### **Conseils pour les discussions avec les élèves des classes du secondaire :**

Précisez qu'il y a deux points de vue : Celui de la DCTA d'un côté et du district scolaire de l'autre, qui tentent tous deux de parvenir à un accord juste pour tout le monde. Servez-vous de la situation pour entamer une discussion sur les enjeux de la grève avec votre enfant.

## **Ressources utiles**

### **Ligne d'assistance aux familles**

- 720-423-3054
- Du lundi au vendredi, de 08:00 à 16:30

### **Ressources en ligne**

- [www.dpsk12.org](http://www.dpsk12.org)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)